

Programme formation continue des avocats

Juin 2025

Thème - La réforme du 31 mai 2024 sur les avantages matrimoniaux

Date : Vendredi 20 juin 2025 de 9h30 à 12h30

Lieu : Tours

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / Niveau : 2

Objectifs :

- *Connaître les causes de déchéance d'avantages matrimoniaux*
- *Connaître les avantages matrimoniaux concernés*
- *Maîtriser les possibilités de consolider les effets de certains avantages matrimoniaux en cas de divorce*

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

1 - La déchéance matrimoniale

- A. Les cas de déchéance
- B. Les avantages matrimoniaux concernés

2 - La sécurisation conventionnelle d'avantages matrimoniaux en cas de divorce

- A. Avantages matrimoniaux concernés
- B. Modalités de la sécurisation conventionnelle

➤ Moyens pédagogiques : Intervention orale interactive, fourniture d'un support détaillé.

➤ Modalités d'évaluation finale : un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Elsa BERRY, Maître de conférences à l'Université de Poitiers

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 85€ la journée de formation (hors abonnement) et 45€ pour les avocats « jeune Barreau »
Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2024 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECOA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.